

Liberté Égalité Fraternité



Ce QR Code peut servir à vérifier l'authenticité des données contenues dans ce document.

## ÉTAT DES RISQUES POUR L'INFORMATION DES ACQUÉREURS ET DES LOCATAIRES

Établi le 3 avril 2025

La loi du 30 juillet 2003 a institué une obligation d'information des acquéreurs et locataires (IAL) : le propriétaire d'un bien immobilier (bâti ou non bâti) est tenu d'informer l'acquéreur ou le locataire du bien sur certains risques majeurs auquel ce bien est exposé, au moyen d'un état des risques, ceci afin de bien les informer et de faciliter la mise en œuvre des mesures de protection éventuelles .

L'état des risques est obligatoire à la première visite.

Attention! Le non respect de ces obligations peut entraîner une annulation du contrat ou une réfaction du prix.

Ce document est un état des risques pré-rempli mis à disposition par l'État depuis <u>www.georisques.gouv.fr</u>. Il répond au modèle arrêté par le ministre chargé de la prévention des risques prévu par l'article R. 125-26 du code de l'environnement.

Il appartient au propriétaire du bien de vérifier l'exactitude de ces informations autant que de besoin et, le cas échéant, de les compléter à partir de celles disponibles sur le site internet de la préfecture ou de celles dont ils disposent, notamment les sinistres que le bien a subis.

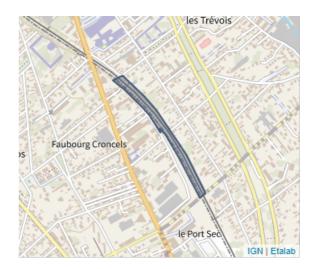
En complément, il aborde en annexe d'autres risques référencés auxquels la parcelle est exposée.

Cet état des risques réglementés pour l'information des acquéreurs et des locataires (ERRIAL) est établi pour les parcelles mentionnées ci-dessous.

### PARCELLE(S)

**10000 TROYES** 

Code parcelle : 000-CN-716



Parcelle(s): 000-CN-716, 10000 TROYES



## INFORMATIONS À PRÉCISER PAR LE VENDEUR / BAILLEUR

# INFORMATION RELATIVE ALIX SINISTRES INDEMNISÉS PAR L'ASSURANCE À LA

	E NATURELLE, MINIÈRE OU	
Le bien a-t-il fait l'objet assurance suite à des dégâts	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Oui 🗹 Non
Vous trouverez la liste des arrêtés de catas	trophes naturelles pris sur la commune en a	annexe 2 ci-après (s'il y en a eu).
été en mesure de les corriger et le cas éche	oir pris connaissance des informations restit éant de les compléter à partir des informatio bien, notamment les sinistres que le bien a	ns disponibles sur le site internet de la
SIGNATURES		
Vendeur / Bailleur	Date et lieu	Acheteur / Locataire

Parcelle(s): 000-CN-716, 10000 TROYES



# ANNEXE 1 : A L'ADRESSE SAISIE, LES RISQUES SUIVANTS EXISTENT MAIS NE FONT PAS L'OBJET D'UNE OBLIGATION D'INFORMATION AU TITRE DE L'IAL



1 : Exposition faible
2 : Exposition moyenne
3 : Exposition fort

Les sols argileux évoluent en fonction de leur teneur en eau. De fortes variations d'eau (sécheresse ou d'apport massif d'eau) peuvent donc fragiliser progressivement les constructions (notamment les maisons individuelles aux fondations superficielles) suite à des gonflements et des tassements du sol, et entrainer des dégâts pouvant être importants. Le zonage argile identifie les zones exposées à ce phénomène de retrait-gonflement selon leur degré d'exposition.

Exposition faible: La survenance de sinistres est possible en cas de sécheresse importante, mais ces désordres ne toucheront qu'une faible proportion des bâtiments (en priorité ceux qui présentent des défauts de construction ou un contexte local défavorable, avec par exemple des arbres proches ou une hétérogénéité du sous-sol). Il est conseillé, notamment pour la construction d'une maison individuelle, de réaliser une étude de sols pour déterminer si des prescriptions constructives spécifiques sont nécessaires. Pour plus de détails:

https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sols-argileux-secheresse-et-construction#e3



Parcelle(s): 000-CN-716, 10000 TROYES

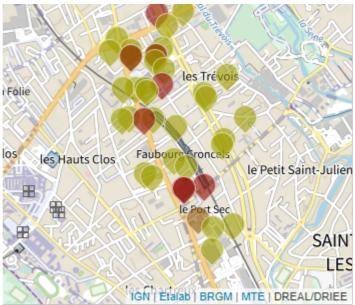




Les pollutions des sols peuvent présenter un risque sanitaire lors des changements d'usage des sols (travaux, aménagements changement d'affectation des terrains) si elles ne sont pas prises en compte dans le cadre du projet.

Dans un rayon de 500 m autour de votre parcelle, sont identifiés :

- 8 site(s) référencé(s) dans l'inventaire des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)
- 29 site(s) potentiellement pollué(s), référencé(s) dans l'inventaire des sites ayant accueilli par le passé une activité qui a pu générer une pollution des sols (CASIAS).
- 3 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollués (BASOL terrain pollué appelant une action des pouvoirs publics à titre curatif ou préventif)



Parcelle(s): 000-CN-716, 10000 TROYES



## ANNEXE 2 : LISTE DES ARRÊTÉS CAT-NAT PRIS SUR LA COMMUNE

Cette liste est utile notamment pour renseigner la question de l'état des risques relative aux sinistres indemnisés par l'assurance à la suite d'une catastrophe naturelle.

Source: CCR

Nombre d'arrêtés de catastrophes naturelles (CAT-NAT) : 13

Sécheresse : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE0500808A	01/07/2003	30/09/2003	22/11/2005	13/12/2005
INTE1236522A	01/04/2011	30/06/2011	18/10/2012	21/10/2012
INTE1935645A	01/07/2018	31/12/2018	13/12/2019	19/12/2019
INTE2114775A	01/07/2020	30/09/2020	18/05/2021	06/06/2021
INTE9200405A	01/05/1989	31/12/1991	21/08/1992	23/08/1992

Inondations et/ou Coulées de Boue : 5

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE1316146A	08/05/2013	10/05/2013	20/06/2013	27/06/2013
INTE9300602A	01/07/1993	02/07/1993	26/10/1993	03/12/1993
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
IOME2421328A	10/07/2024	11/07/2024	31/07/2024	21/08/2024
NOR19830621	10/04/1983	20/04/1983	21/06/1983	24/06/1983

Inondations Remontée Nappe : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE1404399A	07/05/2013	11/05/2013	27/02/2014	01/03/2014
INTE1826529A	20/01/2018	10/02/2018	04/10/2018	03/11/2018

Mouvement de Terrain: 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
INTE9900627A	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Parcelle(s): 000-CN-716, 10000 TROYES



# ANNEXE 3 : SITUATION DU RISQUE DE POLLUTION DES SOLS DANS UN RAYON DE 500 M AUTOUR DE VOTRE BIEN

Base des installations classées soumises à autorisation ou à enregistrement

Nom du site	Fiche détaillée
RPC TEDECO-GIZEH	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005702105
BOURGEOIS JOËL	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100014262
WOREX	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005702155
RECYCLAGE TEXTILE TROYEN - CHAZELLE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005702077
LIDL POMPIDOU	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0100040691
CREDIT AGRICOLE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005703032
CEMOI	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005702098
CHAZELLE TEXTILE	https://www.georisques.gouv.fr/risques/installations/donnees/details/0005702164

Parcelle(s): 000-CN-716, 10000 TROYES



#### Inventaire CASIAS des anciens sites industriels et activités de services

Nom du site	Fiche détaillée
Ferrailleur	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3833860
Station service	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3833861
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3833862
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834455
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834456
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834457
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834471
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834480
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834481
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834526
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834616
Fabrication d'éléments en métal pour la construction	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834641
Fabrication d'éléments en métal pour la construction	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834642
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834651
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834764
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834790
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834813
Chocolaterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834454
Bonneterie et fabrique de métiers circulaires	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834479
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834486

Parcelle(s): 000-CN-716, 10000 TROYES



Nom du site	Fiche détaillée
Atelier de chaudronnerie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834501
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834523
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834529
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834566
DLI	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834659
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834667
Garage	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834692
Industrie ; Carderie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834694
Bonneterie	https://fiches-risques.brgm.fr/georisques/casias/SSP3834781

### Inventaires des sites pollués ou potentiellement pollués (Basol)

Nom du site	Fiche détaillée
RPC (TEDECO-GIZEH)	https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/instruction/SSP000746801
WOREX (groupe Esso)	https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/instruction/SSP000753301
CEMOI Beauregad (Ex Jaquot)	https://fiches- risques.brgm.fr/georisques/infosols/instruction/SSP001087401

Parcelle(s): 000-CN-716, 10000 TROYES